

# SOMMETS

N°10 NOV. 2024 | LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE

P 05  
Adhésion à l'ANMSM :  
l'intérêt du collectif

P 10  
110 Maires de stations de  
montagne signent la tribune de  
l'ANMSM

P 15  
Rencontre avec  
Edgar GROSPIRON  
Champion Olympique

## P 12 | JEUX OLYMPIQUES 2030 : UN PROJET FÉDÉRATEUR POUR LA MONTAGNE



1992  
1968  
1924



Alors qu'un nouveau gouvernement s'est installé il y a quelques semaines, l'ANMSM prend le pouls de ses nouveaux interlocuteurs ministériels (Territoires, Tourisme, Education, Transports, Intérieur) **afin de toujours mieux faire connaître le modèle si particulier des communes support de stations de montagne et les grandes évolutions qu'elles ont à connaître depuis quelques années.** C'est notamment l'objet de la grande Tribune signée par plus d'une centaine de Maires et qui a été largement diffusée dans les médias. Celle-ci pose les bases d'un accompagnement des pouvoirs publics dans l'adaptation de nos territoires.

Les premières réflexions se posent déjà concrètement pour certaines stations. Ce fut le cas il y a peu pour l'Alpe du Grand Serre pour laquelle une réflexion de transition est engagée depuis quelques temps. **La mobilisation née d'une décision de la communauté de communes ne s'est pas créée pour sauvegarder coûte que coûte un modèle mais pour maintenir une activité économique et des habitants. Sans ces derniers, c'est le déclin assuré pour nos territoires.** Il nous faut imaginer collectivement l'avenir de nos stations.

Ce sujet a été abordé parmi d'autres lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue à La Clusaz en présence de nombreux élus, parlementaires, partenaires institutionnels et professionnels. Cette année nous avons organisé cet événement conjointement avec les Directeurs de pistes afin notamment de rappeler l'importance du binôme Maire-Directeur de pistes pour la sécurité sur les domaines skiables.

Enfin, nous avons devant nous une perspective enthousiasmante avec les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. **C'est toute la montagne française qui en retirera les bénéfices pour l'avenir.** Profitons de cet événement pour montrer une nouvelle fois l'engagement des montagnards pour une montagne responsable et durable.

**JEAN-LUC BOCH**  
PRÉSIDENT DE L'ANMSM  
MAIRE DE LA PLAGNE TARENTEISE

	<b>LES GRANDS RENDEZ-VOUS</b>	<b>03</b>
	<b>EN BREF, LES DERNIÈRES ACTUALITÉS</b>	<b>04</b>
	<b>ACTUALITÉ</b> Adhésion à l'ANMSM : l'intérêt du collectif	<b>05</b>
	<b>ACTUALITÉ</b> Guide ANMSM-France Travail	<b>06</b>
	<b>ACTUALITÉ</b> FNSSDS : mise à jour du guide pratique à l'usage des Maires	<b>07</b>
	<b>ÉVÈNEMENT</b> Retour sur l'Assemblée générale de La Clusaz	<b>08</b>
	<b>ÉVÈNEMENT</b> Tribune ANMSM	<b>10</b>
	<b>LE GRAND DOSSIER</b> JO 2030 : un projet fédérateur pour la montagne	<b>12</b>
	<b>LA RENCONTRE</b> Edgar GROSPIRON Champion olympique	<b>15</b>
	<b>ANALYSE JURIDIQUE</b> La gestion d'un service public par une société publique locale	<b>18</b>
	<b>LABEL FAMILLE PLUS</b> Sécuriser la promesse carte postale pour les familles	<b>20</b>
	<b>L'ANMSM DANS LES MÉDIAS</b>	<b>22</b>

**SOMMETS**

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE

**Publication :** ANMSM 9, rue de Madrid 75008 Paris. **Tél.** 01 47 42 23 32.

**Directeur de la publication :** Jean-Luc Boch (bienvenue@stationsdemontagne.fr)

**Rédacteur en chef :** Joël Retailleau (joel.retailleau@stationsdemontagne.fr)

**Coordination & mise en page :** Dounia Safini (dounia.safini@stationsdemontagne.fr)

**Ont participé à la rédaction :**

Joël Retailleau, Laure Froissart, Rémi Ledoux, Dounia Safini, Valérie Boulanger

**Photos :** ANMSM, France Montagnes, Adobe Stock, ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, ©Archives de Chamonix-Mont-Blanc, OT Valberg

ISSN 2824-6268

**1<sup>ère</sup> de couverture :** Claire Méraud

**Impression :** Imprimerie Clément  
FSC Papier 100% recyclé, certifié FSC®

**28-29**  
**JANV.** **2025**



### DESTINATION MONTAGNES

Atout France donne rendez-vous aux élus et professionnels de la montagne à Grenoble pour une nouvelle édition de Destination Montagnes où l'offre touristique des massifs français sera mise en avant. L'accent sera mis sur l'innovation et la durabilité. A l'occasion de la conférence de presse le Président de l'ANMSM présentera les premiers chiffres du début de saison.

**5** **2** **25** **2025**  
**FÉV.** **AVR.** **JUIN**

**ANMSM**  
ASSOCIATION NATIONALE DES  
MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE

### CONSEILS D'ADMINISTRATION DE L'ANMSM

Après le Conseil d'administration de novembre 2024 à Paris, les membres du Conseil se retrouveront à trois reprises au cours du premier semestre 2025. Ces rendez-vous leur permettront d'examiner les sujets d'actualité des stations et de fixer les axes de travail de l'association afin de porter leurs travaux à la connaissance des pouvoirs publics.

**HIVER** **2024**  
**2025**



### 8<sup>e</sup> ÉDITION : FAMILLE PLUS, LA MONTAGNE SOLIDAIRE

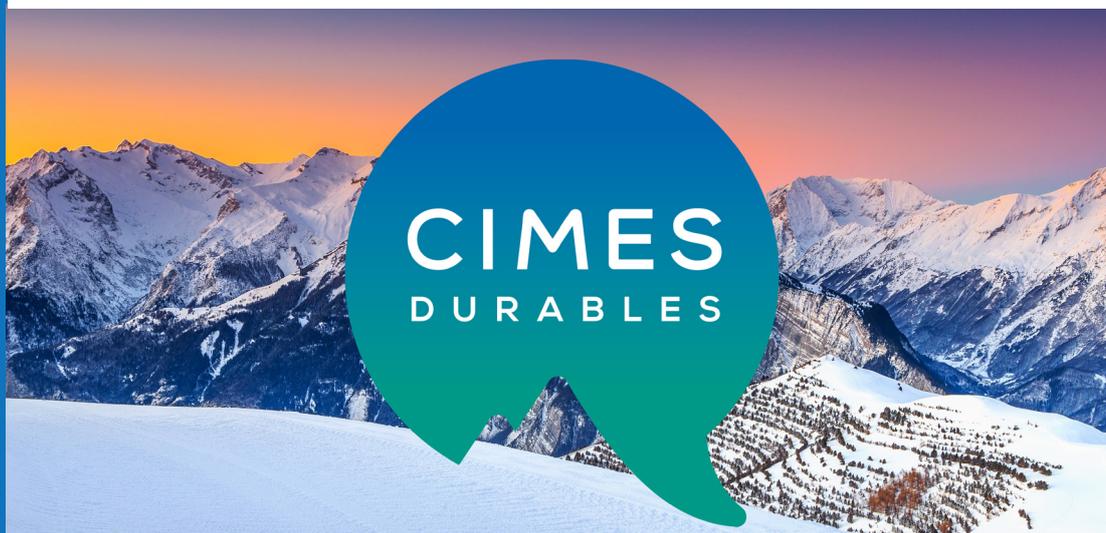
La commission ANMSM « Famille Plus montagne » renouvelle l'opération « Famille Plus, la montagne solidaire » en partenariat avec l'Association Petits Princes et s'associe aux « P'tits flambeaux », événement France Montagnes le 20 février. Objectif : permettre aux enfants gravement malades de réaliser leurs rêves de montagne et de neige.

### JOURNÉE NATIONALE CIMES DURABLES

A l'initiative de la commission CIMES Durables, une journée nationale réunissant élus, référents et techniciens sera organisée au 1<sup>er</sup> semestre 2025. Elle aura pour objectif d'échanger autour d'un sujet lié au développement durable et de mettre en lumière les projets réalisés ou en cours en stations. La prochaine édition des Trophées CIMES Durables aura lieu en 2026.

**1<sup>ER</sup>**  
**SEMESTRE**

**2025**



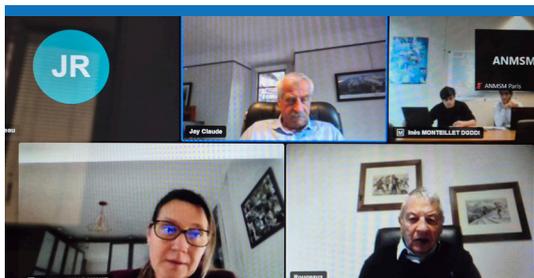
**LES GRANDS  
RENDEZ-VOUS**

**03**



## EN BREF, LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

04



### RENCONTRE AVEC LE SERVICE DES DOUANES SUR LE GNR

Une rencontre a été organisée entre le service des Douanes et l'ANMSM au sujet **du remboursement de l'accise sur les énergies (ex TICPE) pour les engins de déneigement des voies publiques**. A cette occasion, l'ANMSM a réalisé un rapide sondage auprès de ses adhérents afin de **cibler au mieux les modalités de remboursement**.



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNSSDS

**La FNSSDS a organisé son Assemblée générale 2024 à Valloire**. L'occasion de revenir sur les travaux engagés au cours de l'année : formation et visibilité des pisteurs-secouristes, auditions parlementaires sur le port du casque, mobilisation sur la lutte contre les comportements dangereux, **mise à jour du guide Sécurité à l'usage des Maires**.



### LANCEMENT DE SAISON PAR FRANCE MONTAGNES

France Montagnes a organisé sa traditionnelle **conférence de presse de lancement de la saison d'hiver, sous la présidence de Jean-Luc BOCH**, le 7 novembre à Paris. Ce rendez-vous a permis de réunir les acteurs de la montagne et les journalistes pour aborder les premières tendances de l'hiver et les grands sujets d'actualité.



### COMITÉ NATIONAL DE GESTION FAMILLE PLUS

Dans le cadre d'une présidence tournante entre les 3 associations propriétaires du label (ANMSM, ANETT et les Stations Vertes), **Sophie Verney, maire de Montricher-Albanne et Présidente de la commission ANMSM Famille Plus montagne, succède à Hubert Démolis, vice-Président du territoire Nature**.



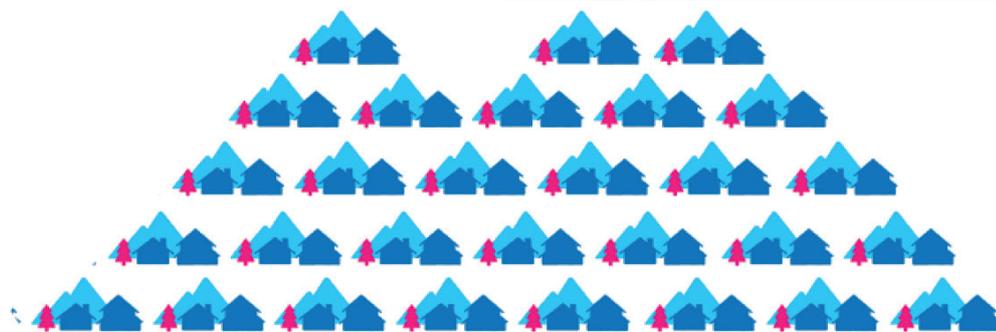
### RDV DES MAIRES AVEC STEPSOL

Un RDV des Maires ANMSM s'est tenu récemment en présence de nombreux élus afin de présenter **l'entreprise Stepsol qui a pour activité l'étude, la conception, la réalisation et l'exploitation des systèmes de production et de stockage d'électricité décarbonée et issue d'énergies renouvelables**. Elle utilise notamment les retenues collinaires existantes.



### RDV AVEC LA MINISTRE DU TOURISME

Jean-Luc BOCH, Président de l'ANMSM, a récemment rencontré **Marina FERRARI, Ministre déléguée chargée de l'économie du tourisme**, pour faire un point des sujets d'actualité des stations de montagne dans un contexte d'adaptation du tourisme au changement climatique : location des meublés, calendrier scolaire, retenues collinaires.



# LA FORCE DU COLLECTIF

## Adhésion à l'ANMSM : l'intérêt du collectif

L'ANMSM, CRÉÉE EN 1945, CONSTITUE UN RÉSEAU D'UNE CENTAINE DE COMMUNES SUPPORT DE STATIONS DE MONTAGNE REPRÉSENTATIVES DE LA GRANDES DIVERSITÉ DES STATIONS FRANÇAISES.

Depuis plusieurs années, la succession de crises qui a touché la France, et en particulier la montagne -covid, énergie, pouvoir d'achat-, renforcée par une diminution drastique des moyens dédiés aux collectivités locales, fait qu'il est devenu **indispensable de parler d'une voix forte pour se faire entendre des pouvoirs publics.**

Le rôle des collectifs d'élus est de ce point de vue essentiel, même **s'il est toujours difficile de quantifier le résultat d'une action institutionnelle.** Cependant ne pas avoir la possibilité de s'exprimer d'une manière unie c'est l'assurance de disparaître des radars de ses interlocuteurs publics et des administrations centrales et donc de ne plus exister dans le paysage.

Mais **parler collectivement ne veut pas dire mettre de côté les spécificités et la grande diversité qui font la force des territoires de montagne.** Aucune autre association que l'ANMSM, aussi performante soit-elle, n'intègre dans ses statuts la défense et la promotion des stations de montagne.

Quel serait donc l'intérêt pour une commune support de station de montagne d'adhérer à un collectif tel que l'ANMSM ?

Au-delà du partage d'expériences et de connaissances, rappelé régulièrement par les Maires adhérents, **la mutualisation des moyens permet de mettre à disposition des adhérents des outils très concrets** : JurisMontagne plateforme juridique dématérialisée comportant des fiches juridiques et une veille législative et jurisprudentielle, plateforme collaborative de bonnes pratiques CIMES Durables, Label Famille Plus, présence de l'association dans les médias via une agence de presse dédiée (au cours de l'année 2024, plusieurs centaines d'interviews ont donné lieu à près de 1 000 retombées dans la presse écrite nationale, régionale et sur les

principales chaînes de télévision), collecte et diffusion de la data, enquêtes menées auprès de la clientèle ou de panels élargis.

En 2023 et 2024, ces outils ont été améliorés afin d'être plus performants vis-à-vis des adhérents. **Cela a été possible grâce à la cotisation, symbole de la solidarité entre stations, les plus grandes permettant au plus modestes de bénéficier des prestations financées par le collectif.**

La commune de Chamonix-Mont-Blanc est heureuse de rejoindre à nouveau les rangs de l'Association nationale des maires des stations de montagne pour défendre à ses côtés la reconnaissance des spécificités des territoires de montagne. La montagne française a toujours su faire preuve d'adaptation, d'innovation et de détermination, mais elle n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle parle collectivement pour promouvoir sa diversité et ses atouts qui font l'excellence touristique de nos massifs. La montagne, peut-être plus que tout autre territoire, a à répondre aujourd'hui à des enjeux de taille : préserver l'environnement tout en maintenant une activité et une population à l'année, maîtriser l'urbanisation tout en garantissant une offre de logement permanent, continuer à nourrir de véritables ambitions pour le tourisme tout en le transformant, diversifier l'économie et le mix énergétique et développer les mobilités responsables de nos vallées de demain. Face à de tels défis, l'ANMSM représente plus que jamais un acteur essentiel pour porter l'adaptation de nos lois en vue d'accélérer les transitions écologiques, économiques et sociales déjà initiées par nos stations de montagne.

**Eric FOURNIER**  
Maire de Chamonix-Mont-Blanc



# Guide des solutions inspirantes pour l'emploi saisonnier

RÉSULTATS DU CHALLENGE FRANCE TRAVAIL - ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE

## Partenariat ANMSM-France Travail : un guide des solutions pour l'emploi saisonnier

DEPUIS MAINTENANT DEUX ANS, L'ANMSM ET FRANCE TRAVAIL ŒUVRENT EN ÉTROITE COLLABORATION SUR LE SUJET DE L'EMPLOI SAISONNIER LEQUEL A CONNU UN VÉRITABLE BOULEVERSEMENT AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES.

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Soucieuse de répondre aux besoins en recrutement des stations de montagne, l'ANMSM a signé une convention de partenariat avec Pôle Emploi (devenu France Travail) le 22 novembre 2023 à Paris à l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales. **Objectif : promouvoir les métiers de la montagne, faciliter le recrutement des saisonniers et trouver des solutions aux freins à l'emploi dans les stations.** En complément du renouvellement pour la deuxième année consécutive de la campagne de communication « La montagne, ça vous gagne ! Et ça recrute ! », 3 axes de travail avaient été ainsi prévus : des actions d'information, un référencement des solutions de logement pour saisonniers et enfin un Lab national autour de la coordination des recrutements saisonniers.

### UNE JOURNÉE D'ÉCHANGE À LYON

C'est dans ce cadre que l'ANMSM et France Travail se sont retrouvés en mai 2024 pour une journée commune à Lyon sur l'emploi saisonnier. **Ce fut l'occasion pour les élus représentant l'ANMSM -Jean-Yves NOYREY Maire d'Huez/Alpe d'Huez, Philippe SAGE Maire d'Oz-en-Oisans, Thomas GUILLET Maire de Corrençon-en-Vercors-d'avoir de nombreux échanges** en particulier avec Charline NICOLAS, Directrice générale adjointe de France Travail en charge de la stratégie et des affaires institutionnelles, et Frédéric TOUBEAU, Directeur régional AURA de France Travail. Cette journée avait notamment pour objet de sé-

lectionner des solutions de recrutement déjà testées par les directions régionales de France Travail tout en les adaptant aux spécificités des stations de montagne. Ainsi **10 expérimentations ont été retenues pour figurer dans un guide pratique destinés aux élus des stations.**

### RDV DES MAIRES EN SEPTEMBRE 2024 ET DIFFUSION DU GUIDE DES SOLUTIONS

A l'occasion d'un RDV des Maires ANMSM organisé en septembre 2024 en présence de la Directrice générale adjointe de France Travail et de nombreux élus, les résultats du travail commun engagé depuis une année ont été présentés et en particulier le « **Guide des solutions inspirantes pour le recrutement des saisonniers** ». Ce document, qui a été largement diffusé à l'automne, témoigne de la volonté des deux structures de faire avancer le sujet des saisonniers. Les échanges se poursuivront pour associer le plus grand nombre sur ce sujet essentiel. **Le Président de l'ANMSM Jean-Luc BOCH et le Directeur général de France Travail Thibaut GUILLUY se rencontreront à l'occasion du Congrès des Maires 2024.**

France Travail met à disposition les offres d'emplois du territoire diffusées sur le site national afin de les relayer sur le site internet de la commune (API et/ou Widget accessible en ligne). Un véritable levier efficace pour informer les demandeurs d'emploi comme les entreprises locales qui recrutent. **Pour en savoir plus, contacter l'ANMSM**



## Mise à jour du guide pratique à l'usage des maires « prévention, sécurité, secours sur les domaines skiables »

LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DES SECOURS SUR LES DOMAINES SKIABLES, CRÉÉE EN 2010, VIENT DE METTRE À JOUR UN GUIDE PRATIQUE À L'USAGE DES MAIRES, DOCUMENT DE RÉFÉRENCE POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ.

Depuis sa première parution en 2008, le guide pratique « Prévention, Sécurité, Secours sur les domaines skiables » s'est imposé comme la référence pour tout Maire d'une commune support de station de montagne. Au titre de son pouvoir de police municipale, le Maire est en effet le principal responsable de la sécurité sur le territoire de sa commune, y compris sur les domaines skiables.

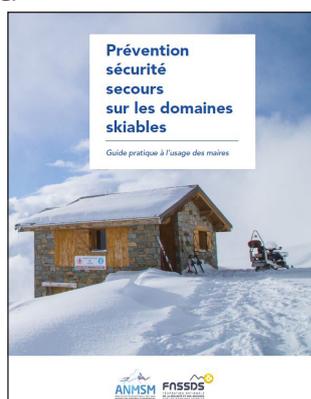
**Ce document a pour objectif d'apporter des réponses et des conseils pratiques aux élus pour les accompagner au quotidien face aux enjeux de prévention et de sécurité sur les domaines skiables.** Il met à disposition des arrêtés-type et aborde notamment le rôle et les missions du service de la sécurité et des pistes et celui des pisteurs-secouristes, titulaires du brevet national, qui grâce à leur formation et leur expérience quotidienne de la montagne sont des acteurs-clés de la prévention, de la sécurité et des secours sur les domaines skiables. Compte-tenu des différentes évolutions réglementaires récentes, une nouvelle mise à jour s'imposait, la version actuelle du guide datant de 2018.

**Un groupe de travail spécifique, regroupant les différentes entités de la Fédération Nationale de la Sécurité et des Secours sur les Domaines Skiables présidée par Claude JAY, Maire des Belleville/Les Menuires/Val Thorens -ANMSM, DSF, ADSP, ANENA, Nordic France, SNMSF, ENSM-, a été mis en place à l'automne 2023 pour mener à bien ce travail.** Une première réunion destinée à identifier les principaux sujets à

revoir s'était tenue à cette période. **Les modèles d'arrêtés municipaux ont fait l'objet d'une attention toute particulière de même que les nouvelles pratiques sur les domaines skiables, la prévention, la visibilité des pisteurs-secouristes, les matelas de protection.** Une actualisation importante des normes et de la jurisprudence a été également réalisée. Ainsi, tous les sujets sur lesquels travaille la Fédération depuis plusieurs années ont pu être intégrés au document.

Une réunion de synthèse s'est tenue durant l'été pour finaliser les derniers détails. **La mise à jour est dorénavant achevée.**

**Une diffusion numérique très large du document sera réalisée avant la saison d'hiver 2024-2025.** Des travaux d'impression seront par la suite engagés pour que chaque élu puisse disposer d'un exemplaire.





# Assemblée générale 2024 – La Clusaz

## ÉVÈNEMENT

08

L'ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE A ORGANISÉ SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LES 17 ET 18 SEPTEMBRE À LA CLUSAZ QUI A PERMIS DE RÉUNIR AUTOUR DES NOMBREUX MAIRES ADHÉRENTS PRÉSENTS LES PARLEMENTAIRES ET LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS DE L'ASSOCIATION.

Didier THEVENET, Maire de La Clusaz, avait souhaité démarrer cette Assemblée générale par l'inauguration de l'installation photovoltaïque d'une crèche de la commune en présence de Joël GIRAUD ancien ministre et de plusieurs Maires de l'association.

Ces deux journées ont donné lieu à de nombreux échanges en particulier lors du Conseil d'administration du 17 septembre, **ouvert pour l'occasion aux Maires adhérents présents, aux Maires non adhérents de la Haute-Savoie ainsi qu'aux parlementaires.**

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Luc BOCH, Président de l'ANMSM, est revenu sur les **sujets d'actualité sur lesquels l'ANMSM a travaillé tout au long de l'année** : énergie, fiscalité des meublés de tourisme, sujet sur lequel sont intervenus les sénatrices Sylviane NOEL et Martine BERTHET, gestion de l'eau avec une intervention passionnante de Météo France, mobilité, maintien des habitants en commune support de station. La sécurité sur les domaines skiables a fait l'objet d'un point particulier avec Claude JAY, Président de la Fédération Nationale de la Sécurité et des Secours sur les Domaines Skiables, et Eric VIALLET, Président de l'ADSP : guide pratique sécurité à l'usage des Maires, feuille de route sur les comportements à risque.

Eric FOURNIER, Maire de Chamonix-Mont-Blanc, également présent, a officialisé son adhésion à l'ANMSM. C'est un signal très fort envoyé à toute la montagne, renforçant d'autant le collectif des Maires des stations de montagne auprès des pouvoirs publics.

Un focus particulier a été fait sur le **sujet de la presse, relai indispensable de l'ANMSM pour ses relations institutionnelles.** Tout au long de l'année l'ANMSM fait un travail d'influence impor-

tant qui nécessite un accompagnement média pour renforcer les messages auprès des pouvoirs publics. C'est la raison pour laquelle l'ANMSM se fait accompagner depuis de nombreuses années par une agence de presse institutionnelle.

**Au total ce sont 1 120 retombées presse qui ont été recensées entre janvier 2023 et juin 2024** (43% en national et 57% en PQR). Parmi les sujets travaillés par l'ANMSM et relayés dans les médias : la fiscalité des meublés de tourisme, avec une cinquantaine de retombées presse, sans compter un nombre important de retombées spontanées liées au sujet immobilier en citant l'ANMSM, l'énergie avec une vingtaine de retombées presse, la mobilité avec une cinquantaine de retombées presse. A cela peut s'ajouter l'action de l'ANMSM pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 qui a été bien reprise avec une trentaine de retombées presse. Enfin, **le dispositif Observatoire des Stations de Montagne (communication des taux d'occupation durant les saisons d'hiver et d'été) génère chaque année plusieurs centaines de retombées presse.**



A la suite de l'Assemblée générale, une Tribune de l'ANMSM sur l'avenir de la montagne signée par près de 110 Maires de communes support de



## ÉVÈNEMENT

stations a générée plusieurs dizaines de retombées presse.

Nicolas RUBIN, Maire de Châtel et 1er Vice-Président du département de la Haute-Savoie, est intervenu en fin de Conseil d'administration. Le Préfet de la Haute-Savoie Yves LE BRETON a conclu les travaux en **rappelant la présence des services de l'Etat aux côtés des stations de montagne, bien conscients de la difficulté de l'adaptation et de la grande diversité des situations.**

Cette Assemblée générale 2024 était organisée en lien avec l'Assemblée générale de l'Association des Directeurs de pistes-ADSP, présidée par Eric VIALLET, rappelant ainsi le lien fort qui unit les Maires et leurs Directeurs de pistes.

Cette année, l'ADSP a tenu son Assemblée générale simultanément avec celle de l'ANMSM à La Clusaz. Un évènement marqué par une forte participation des Directeurs des Pistes au côté des Maires. Les liens étroits qui lient ce binôme, cheville ouvrière de la sécurité des domaines skiables Français, sont scellés par l'agrément qui oblige le Directeur des pistes et engage le Maire. Avec 52 000 évacuations réalisées l'hiver dernier, les services des pistes sont les premiers opérateurs du secours en montagne. Les Maîtres-chiens d'avalanches mis à l'honneur cette année font pleinement partie de ce dispositif d'excellence.

Ce fût également l'occasion de mettre un coup de projecteur sur le métier de nivoculteur, profession incontournable pour l'avenir de nos stations, malgré tout en grande souffrance pour le recrutement des futurs techniciens de la neige de culture.

**Eric VIALLET**, Président de l'ADSP

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Après avoir entendu les rapports du Président et du Trésorier, **les Présidents du Département de la Haute-Savoie Martial SADDIER et le nouveau Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Fabrice PANNEKOUCKE ont pris la parole devant l'ensemble des adhérents** en revenant

notamment sur l'importance du collectif, et en particulier le rôle essentiel joué par l'ANMSM, qui doit permettre de faire progresser les territoires de montagne dans une période particulièrement complexe.

Pour achever cette Assemblée générale, **Edgar GROSPIRON champion olympique** bien connu de tous est intervenu avec un témoignage inspirant sur **le leadership des Maires des stations de montagne**, et le parallèle avec les sportifs de haut niveau, accompagné par Alexis SBRIGLIO fin connaisseur des élus et de la montagne.

L'ANMSM remercie chaleureusement Didier THEVENET, Maire de La Clusaz, ainsi que ses équipes municipale et technique pour l'accueil qui a été réservé contribuant ainsi grandement à la réussite de l'Assemblée générale 2024.

**Nous vous donnons rendez-vous pour l'Assemblée générale 2025 qui sera déjà la dernière de la mandature ! Elle nous donnera l'occasion de fêter les 80 ans de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne.**

Vous pouvez retrouver le rapport d'activité de l'ANMSM pour l'année 2023 sur le site Internet [anmsm.fr](http://anmsm.fr)





## ÉVÈNEMENT

10

## 110 Maires de stations de montagne signent la tribune de l'ANMSM

A LA SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMSM, 110 MAIRES DE STATIONS DE MONTAGNE ONT INTERPELLÉ LES POUVOIRS PUBLICS SUR LA NÉCESSITÉ D'ACCOMPAGNER LES STATIONS DANS L'ADAPTATION DE LEUR TERRITOIRE.

### A LA CROISÉE DES CHEMINS, LA MONTAGNE EN MOUVEMENT REGARDE VERS L'AVENIR

Depuis plusieurs dizaines d'années, les stations de montagne françaises se classent sur le podium des leaders mondiaux du tourisme hivernal ce qui assure à la France une ressource économique de premier plan. La montagne c'est aussi une population permanente avec près de 8,5 millions d'habitants qui vivent sur ces territoires et qui sont profondément attachés à leurs massifs.

Aussi il est essentiel de concilier vacanciers et populations locales, économie et environnement, maintien des habitants et préservation de la nature.

Les élus locaux et acteurs des territoires sont déjà engagés pour faire évoluer les stations. Alors que ce territoire est en perpétuel mouvement, la montagne de demain sera diverse : un modèle tourné vers la neige pour les uns, le développement d'autres types d'activités pour les autres.

Pour défendre ces territoires et assurer un avenir aux montagnards, les pouvoirs publics ont aussi leur rôle à jouer. Comme le dit l'alpiniste français Nicolas HELMBACHER : «La montagne nous offre le décor ... A nous d'inventer l'histoire qui va avec !»

### CONTINUER DE VIVRE À LA MONTAGNE

Alors que 400 000 emplois directs et indirects en dépendent (commerces, restaurants, hébergements, prestations d'activités, remontées mécaniques, agriculture), l'activité touristique liée à la neige assure encore aujourd'hui un avenir aux villages de montagne. Il est indispensable de réfléchir

l'aménagement de nos stations pour (re)connecter le territoire tout en prenant en compte ses spécificités. Derrière les investissements et l'amélioration des infrastructures, protégeons nos montagnards, maintenons une économie pour faire vivre les familles et leur permettre de rester au pays. Car la montagne est aussi un milieu hostile, il faut savoir l'entretenir et l'aménager pour la sécurité de ses habitants.

### VERS UNE MONTAGNE DIVERSIFIÉE ET DURABLE

Pour autant, les élus et professionnels de la montagne n'ont pas attendu les récentes crises pour engager l'adaptation de la montagne. La diversification de l'offre et des saisons se développe depuis plus de deux décennies, avec pour certaines stations la nécessité d'atteindre cet objectif plus rapidement. La récente saison d'hiver vient le confirmer : avec un enneigement très inégal selon les massifs, les vacanciers n'ont jamais été aussi nombreux, preuve que la montagne est attractive dans un environnement en constante évolution.

Le changement climatique produit de nouveaux comportements, comme l'essor du slow tourisme, parfaitement adapté aux territoires de montagne faits de grands espaces, ou bien du « tourisme de fraîcheur ». Avec les chaleurs de plus en plus étouffantes l'été et les canicules à répétition, beaucoup de vacanciers choisissent désormais des lieux plus « frais » comme la montagne, qui constitue également un véritable château d'eau douce. Il nous faut



## ÉVÉNEMENT

11

gérer cette ressource capitale avec pragmatisme lorsqu'elle tombe en surabondance pour la réinjecter à certaines périodes de l'année et l'utiliser à bon escient. Grâce aux retenues collinaires nos territoires regorgent de centrales hydroélectriques.

### ADAPTER L'OFFRE DE TRANSPORT POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES STATIONS

Alors que 60% de l'empreinte carbone des stations de montagne provient des transports, il faut accélérer et massifier les efforts déjà engagés par nombre de localités pour privilégier le train à la voiture pour rejoindre nos stations. Depuis plusieurs années, les élus de montagne travaillent aux côtés des transporteurs pour développer l'offre de trains et répondre aux besoins des vacanciers, en hiver comme en été, du premier au dernier kilomètre pour se rendre en station. Le train doit devenir le moyen de transport privilégié. Pour y parvenir, une volonté politique assumée par l'État est essentielle.

Depuis plus de 80 ans, la montagne française évolue, se réinvente, toujours en quête de nouvelles trajectoires. Le rôle des pouvoirs publics est bien d'accompagner cette transition pour accélérer l'adaptation du modèle économique sans toutefois mettre à mal un écosystème qui fait vivre des centaines de milliers de personnes. Les élus et professionnels du secteur prouvent tous les jours que la montagne est un territoire engagé (ascenseurs valléens, retenues collinaires productrices d'énergie renouvelable). L'histoire continue de s'écrire.

#### SIGNATAIRES :

Mylène AGNELLI Maire d'Isola, Alexandre ALBRIEUX Maire de Valmeinier, Yannick AMET Maire de Sainte-Foy Tarentaise, Guy AMMIRATI Maire de Péone/Valberg, Pascal ARRIBET Maire de Barèges/ Le Grand Tourmalet, Jacques ARNOUX Maire de Val Cenés, François BARBIER Maire des Contamines Montjoie, Henri BAUDET Maire de Bolquère/Pyrénées 2000, Fabrice BAUDRAY Maire de Saint-Sorlin d'Arves, Simon BEERENS-BETTEX Maire de Morillon/Morillon-Grand Massif, Linda BENARD Maire de St Jacques des Blats/Le Lioran, Régis BENED Maire de Thollon les Mémises, Brigitte de BERNIS Maire de Chamrousse, Martine BLANC Maire de Pralognan-la-Vanoise, Gérard BLANCHARD Maire de Saint Michel de Chaillol/Chaillol 1600, Jean-Luc BOCH Maire de La Plagne Tarentaise, Pierre-Yves BONNIVARD Maire de Saint Colomban des Villards, Ghislaine BOSSONNEY Maire des Houches, Stéphane BOYER Maire d'Aussois, Alexandra BUTEL Maire du Dévoluy, Sabine CARRIERE Maire d'Ascou, Claude CAZABAT Maire de Bagnères de Bigorre/Le Grand Tourmalet, Benoît CAZERES Maire de Selonnet/Chabanon, Carole CERVEL Maire de Valdeblorre/ La Colmiane, William CHALENCON Maire de Saint Jean d'Aulps, Claude CHAMBEL Maire de Combloux, Karim-Eugène CHAMON Maire de La Chapelle du Bard/Le Collet d'Allevard, Corinne CHANFRAY Maire de Saint-Chaffrey/Serre-Chevalier Vallée, Marcel CHAUD Maire de Puy-Saint-Vincent, Jean-Louis CLEMENT Maire d'Annelle, Bernard CÔVAREL Maire de Fontcouverte/La Toussuire, Maryvonne CROUVEZIER Maire de la

Bresse, Daniel DANGLARD Maire de La Giettaz-en-Aravis, Jean-Paul DAVID Maire de Guillaumes/Valberg, Gérald DAVID-CRUZ Maire de La Chapelle d'Abondance, Xavier DESMARETS Maire de Hauteluce/Les Saisies, Guillaume DESRUES, Maire de Bourg Saint-Maurice/Les Arcs, Jean DIDIER Maire d'Albiez-Montrond, Sébastien DUBOURG Maire du Mont-Dore, Colette FABRON Maire de Saint-Etienne-de-Tinée/Auron, Patrice FONTAINE Maire de Villarembert/Le Corbier, Dominique FOURCADE Maire d'Ax les Thermes, Alexandra FOURGEAUD Maire d'Arâches-la-Frasse/Les Carroz & Flaine, Eric FOURNIER Maire de Chamonix-Mont-Blanc, Christian FRISON-ROCHE Maire de Beaufort/Arâches-Beaufort, Lionel GAY Maire de Besse et Saint-Anastaise/Besse Super-Besse, Roland GIRAUD Maire de Beuil les Launes, Roger GROSSIORD Maire de Léléx/Monts Jura, Thomas GUILLET Maire de Corrençon en Vercors/Villard-de-Lans, Guy HAZEMANN Maire de Belmont/Champ du Feu, Guy HERMITTE Maire de Montgenève, Christiane HUSTACHE Maire de Saint-Jean d'Arves, Pierre André JACQUIER Maire de Bernex, Claude JAY Maire de Belleville/Les Ménuires/Val Thorens, Ghislaine JOLY Maire de Saint-Nicolas la Chapelle/Flumet, Marc KONAREFF Maire de Bonneval sur Arc, Michaël KRAEMER Maire de Lans en Vercors, Michel LANTELME Maire d'Allos/Val d'Allos, Dominique LAUDRE Maire de Vars, Vincent Letondal, Maire de Habère-Poche, Alain LUNEAU Maire de Font Romeu, Marc MALFATTO Maire de Gréolières, Gérald MARTINEZ Maire de Saint-Léger-les-Mélezès, Raymond MASLO Maire de la Morte/Alpe du Grand Serre, Gilles MARGUERON Maire de Villarodin-Bourget, Président du Syndicat Mixte Thabor Vanoise/Valfréjus & La Norma, Patrick MARTIN Maire de Val d'Isère, Arnaud MATHIEU Maire de Villard-de-Lans, Régine MILLET Maire de Theys-Vice-Présidente Montagne de la Communauté de communes du Grésivaudan/Les 7 Laux-Le Collet d'Allevard-le Col de Marcieu, Arnaud MURGIA Maire de Briançon/ Serre-Chevalier Vallée, André MIR Maire de Saint-Lary-Soulan, Yves MOIROUX Maire d'Auris-en-Oisans, Philippe MOLLIER Maire de Notre-Dame de Bellecombe, Jean-Yves NOÏREY Maire d'Huez/Alpe d'Huez, Marie-Pierre OUVRIER Maire de Flumet/Saint Nicolas La Chapelle, Jean-Yves PACHOD Maire de Courchevel, Gilles PEGUET Maire de Taninges/Praz de Lys Sommand, Delphine PERREAU Maire des Adrets/ Les 7 Laux, André PERRILLAT-AMEDE Maire du Grand-Bornand, Philippe PETITQUEUX Maire de Formigères, Jean-Pierre PIC, Maire de La Grave, Bruno PIDEIL Maire de Brides les Bains, André POINTET Maire de Grand-Aigueblanche/Valmorel, Michel POUDADE Maire des Angles, Patrick PROVOST Maire de Saint-François Longchamp, Jean-Claude RAFFIN Maire de Modane/Valfréjus, Christophe RAMBAUD Maire Crest-Voland, Johann RAVAILLER Maire de Magland/Président du Syndicat Intercommunal de Flaine, Sidney REBBOAH Maire d'Allevard/Le Collet d'Allevard, Serge REVIAL Maire de Tignes, Patrick RICOU Maire d'Orcières, Thierry RIGOLLET Maire de Saint-Maurice sur Moselle/Rouge Gazon, Jean-Pierre ROUGEBAUX Maire de Valloire, Nicolas RUBIN Maire de Châtel, René RUFFIER-LANCHE Maire de Champagny en Vanoise, Philippe SAGE Maire d'Oz-en-Oisans, Emeric SALLE Maire de La Salle les Alpes/Serre-Chevalier Vallée, Stéphane SAUVEBOIS Maire Les 2 Alpes, Béatrice SAVORNIN Maire de Montclar, Régis SIMOND Maire de Risoul, Stessy SPEISSMANN-MOZAS Maire de Gérardmer, Didier THEVENET Maire de La Clusaz, Brigitte VANSON Maire de Ventron, Bernard VAQUIÉ Maire de Camurac, Sophie VERNEY Maire de Montricher Albanne/Les Karellis, Guillaume VILLIBORD Maire de Peisey-Nancroix/ Peisey-Vallandry, Pierre VOLLAIRE Maire des Orres, Jean-Michel VORGER Maire des Avanchers/Valmorel.

**Ce texte a été diffusé sur le média latribune.fr et relayé à un grand nombre de médias nationaux et régionaux, sans oublier les réseaux sociaux X (ex-twitter) et LinkedIn.** Cette large diffusion a donné lieu à plusieurs dizaines de retombées presse (à voir pages 22-23).



# Jeux Olympiques 2030, un projet fédérateur pour la montagne française

LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE A OFFICIELLEMENT VOTÉ L'ATTRIBUTION DE L'ÉDITION 2030 DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER AUX ALPES FRANÇAISES LE 24 JUILLET DERNIER.

## UNE FORTE MOBILISATION DES ACTEURS PUBLICS : ETAT, RÉGIONS, ÉLUS LOCAUX

**C'est à la fois un honneur, une marque de confiance mais également une immense responsabilité pour faire de ces Jeux un événement durable, responsable, inclusif qui devra bénéficier à toute la montagne française.**

Les territoires de montagne n'en sont pas à leur coup d'essai. Rappelons-nous les éditions précédentes : Chamonix 1924, Grenoble 1968, Albertville 1992. **A chaque fois, l'événement a participé directement à l'évolution de l'aménagement, des modes de déplacement et de l'habitat tout en relançant l'activité économique** permettant ainsi à des millions de personnes de vivre à la montagne. Les récents championnats du monde de ski alpin à Courchevel-Méribel l'ont encore prouvé.

Sans parler évidemment du **formidable coup de projecteur sur la montagne française et de l'image renvoyée à l'international comme a su le faire Paris 2024**. Le tourisme, qui aujourd'hui garantit la permanence d'une grande partie des habitants des territoires de montagne, saura à coup sûr bénéficier de cette mise en avant dans un contexte de forts bouleversements en montagne notamment en raison du changement climatique.

L'aboutissement de ce projet a nécessité une **incroyable mobilisation de tous les acteurs publics, en premier lieu desquels les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur** qui ont su coconstruire la candidature avec un élément essentiel : 95% des futurs sites olympiques déjà existants et qui pour la plupart sont dans un état exceptionnel compte tenu de

l'entretien constant dont ils ont fait l'objet par les collectivités.

Premier domaine skiable du monde et première destination touristique hivernale au monde, Auvergne-Rhône-Alpes est la grande région de la montagne. Composante essentielle de l'histoire de notre pays, les Alpes françaises ont accueilli les trois éditions françaises des Jeux Olympiques d'hiver.

Depuis le 24 juillet 2024, date d'attribution des Jeux d'hiver 2030, nous célébrons le retour de la flamme olympique et paralympique dans nos montagnes. Ces Jeux d'hiver sont le résultat d'une vision olympique collective rendue possible grâce au travail effectué par les équipes de candidature d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'engagement de tous les acteurs de la montagne, et à Gilles Chabert, notre conseiller délégué à la montagne et aux Jeux Olympiques. Ce sont toutes les Alpes françaises qui se sont unies pour gagner.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur d'une organisation des Jeux durable. Par la réutilisation d'infrastructures existantes, mais aussi grâce à l'implication de tout un territoire, l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 mettra un point d'honneur à soutenir des actions environnementales. C'est tout le sens de notre plan montagne avec pour objectif de faire de nos Alpes la première montagne durable.

Merci à Jean-Luc Boch Président de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne et merci à l'ensemble de l'ANMSM, qui, par ses actions en faveur de nos massifs, de notre agriculture et de la transition énergétique, concilie une montagne attractive et respectueuse de l'environnement. C'est avec vous que nous pourrons écrire la montagne de demain !

**Fabrice PANNEKOUCKE**

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Laurent WAUQUIEZ**

Conseiller spécial

En 2030, la Région Sud et la Région Auvergne-Rhône-Alpes vont accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver dans le premier domaine skiable du monde ! Dans le Sud, c'est tout notre territoire qui va bénéficier de l'effet 2030. Nous investissons dans nos montagnes pour moderniser les équipements, diversifier l'offre touristique et innover pour faire face au changement climatique.

Sans oublier un plan ambitieux pour démocratiser la pratique des sports de montagne et des transports facilités et modernisés. La Région Sud est à vos côtés pour développer nos stations et nos vallées et faire de ces Jeux une réussite. Vous avez aimé Paris 2024, vous allez adorer les Alpes françaises 2030 !

### Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Président délégué de Régions de France

#### COMMENT EST NÉE L'IDÉE DE CETTE CANDIDATURE ?

Plutôt que de se lancer dans une candidature isolée, Laurent Wauquiez et Renaud Muselier ont décidé d'unir les forces de leurs deux régions, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec cette union des Alpes du nord et des Alpes du sud, ils ont ainsi fait émerger une candidature commune, celle des Alpes françaises. C'est une caractéristique majeure de ce projet : l'union de deux territoires qui possèdent de nombreux atouts complémentaires.

Au début de la candidature, les travaux ont commencé avec la question des sites olympiques à proposer. Les Alpes possèdent des équipements sportifs de haut-niveau, dont certains sont l'héritage d'Albertville 1992, notamment la piste olympique de bobsleigh à La Plagne et les tremplins de saut à Courchevel.

#### POUR QUELLES RAISONS LE DOSSIER DE CANDIDATURE DES ALPES FRANÇAISES L'A EMPORTÉ ?

Parce que nous sommes les meilleurs ! Le dossier français l'a emporté face à des « compétiteurs » redoutables que sont la Suisse, la Suède et les Etats-Unis. Il est vrai que notre projet disposait d'atouts majeurs :

- Des infrastructures déjà existantes et réutilisables, notamment grâce à l'héritage d'Albertville 1992 qui a été entretenu jusqu'aujourd'hui, ainsi qu'à celui des Mondiaux de ski alpin de Méribel - Courchevel 2023,
- Un savoir-faire important dans l'organisation de grands événements sportifs internationaux et la dynamique de Paris 2024, qui a été un formidable succès ;
- Un regroupement des sites en quatre pôles (Savoie, Haute-Savoie, Hautes-Alpes et Alpes-Maritimes), pour limiter les déplacements, dans un esprit de sobriété. Nice, qui a accueilli deux fois les championnats du monde de patinage, accueillera les épreuves de glace dans un site pouvant accueillir 12 000 spectateurs. Le patinage de vitesse devrait avoir lieu dans un site étranger, afin d'éviter une construction inutile en France ;
- Le soutien de 400 athlètes de toutes les générations, qui a également conforté la dynamique de notre candidature.

Ce que nous avons surtout souhaité, c'est proposer des jeux sobres et durables avec l'opportunité de bâtir aujourd'hui la montagne de demain.

### Gilles CHABERT

Conseiller auprès du Président, délégué à la montagne et aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030

SPORTS  
D'HIVER  
CHAMONIX  
MONT-BLANC  
1924



LE  
GRAND  
DOSSIER

13



Février

ORGANISÉS PAR LE COMITÉ OLYMPIQUE  
AVEC LA COLLABORATION  
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE  
ET DU CLUB ALPIN FRANÇAIS  
SOUS LE HAUT PATRONAGE  
DU COMITÉ INTERNATIONAL  
A L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION  
VIII<sup>e</sup> OLYMPIADE

OFFICIEL



## JEUX OLYMPIQUES & PARALYMPIQUES D'HIVER 2030 : LES ALPES FRANÇAISES AU SOMMET



### LE GRAND DOSSIER

Au-delà des deux Régions, c'est bien toute la montagne française qui a su se mobiliser au travers des Maires des communes support de stations de tous les massifs. **Dans ce cadre l'action de l'ANMSM a été déterminante.**

A l'automne 2023, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne avait invité l'ensemble des communes support de stations de montagne françaises à s'associer à cette candidature au travers d'une motion votée en conseil municipal.

**Plus d'une centaine de stations, tous massifs confondus, avaient alors répondu à cet appel permettant ainsi d'intégrer la voix des Maires de stations au dossier de candidature officiel déposé auprès du Comité International Olympique.**

**TEXTE DE LA MOTION DE SOUTIEN À LA CANDIDATURE COMMUNE DES RÉGIONS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER 2030**

*La montagne française regroupe un ensemble de communes support de stations constituant un poumon économique essentiel pour notre pays et faisant du domaine skiable français le premier au monde. Accueillir un événement aussi universel que les Jeux Olympiques et Paralympiques est une chance à la hauteur du rayonnement international de nos stations de montagne.*

*Les Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix en 1924, de Grenoble en 1968 puis les jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Albertville en 1992 ont eu un impact considérable sur nos territoires en renforçant leur attractivité tout en accélérant leur adaptation en particulier en matière d'urbanisme et d'environnement.*

*La candidature commune des Régions Auvergne-*

*Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur représente une formidable opportunité pour faire rayonner de nouveau la montagne française au-delà de nos frontières et montrer notre savoir-faire et notre professionnalisme en particulier en matière d'organisation de grands événements.*

*L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne invite l'ensemble des communes support de stations de montagne françaises à s'associer à ce mouvement pour faire de cette candidature une chance pour la France.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte la motion présentée :*

*La commune de ... soutient pleinement la candidature commune des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 et s'engage avec enthousiasme dans ce projet collectif.*

**Enfin sans l'engagement immédiat et total de l'État rien n'aurait pu être possible.** Cet engagement a été déterminant à l'occasion des différentes étapes de la candidature auprès du CIO et tout particulièrement lors de la séance d'attribution officielle par le CIO le 24 juillet où l'ensemble des collectivités et acteurs concernées étaient présents autour du gouvernement et du Président de la République.

Les pouvoirs publics ont su confirmer cet engagement sans faille lors de **l'ultime étape d'il y a quelques semaines avec la signature de la lettre de garantie financière par le Premier ministre Michel BARNIER.**

Tout un symbole de la part de celui qui fut le formidable organisateur, avec Jean-Claude KILLY, des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Albertville en 1992.

# Edgar GROSPIRON

CHAMPION OLYMPIQUE



LA  
RENCONTRE

15

## QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX DES FUTURS JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER 2030 ET QUE REPRÉSENTENT-ILS POUR LA MONTAGNE FRANÇAISE ?

Les JOP 2030 représentent une opportunité exceptionnelle pour la montagne française. D'un côté, il y a le défi sportif et l'organisation d'événements qui attireront l'attention du monde entier. C'est l'occasion de montrer notre savoir-faire, nos infrastructures et de prouver après Courchevel Méribel 2023 ou Paris 2024 notre ferveur renouvelée pour les compétitions internationales. D'un autre côté, c'est aussi un enjeu économique et environnemental. Comment faire de ces Jeux un projet durable qui profite aux générations futures tout en respectant notre environnement fragile ? Ces Jeux doivent mobiliser non seulement les sportifs et les stations, mais aussi l'ensemble des acteurs locaux pour créer un projet exemplaire en termes de durabilité.

## QUELLE EST VOTRE VISION DE L'AVENIR DE LA MONTAGNE DANS UNE PÉRIODE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Le changement climatique est un défi énorme pour nos territoires. Les stations de ski doivent s'adapter à la nouvelle réalité : une réduction de l'enneigement, des saisons plus courtes, et des phénomènes

météorologiques plus extrêmes. Cela nous impose de bouger les lignes. Les stations de montagne ont toujours su innover, elles sont engagées pleinement dans une transition vers un tourisme plus durable. C'est l'occasion d'accélérer ce mouvement tout en préservant ce qui lui donne sa force, sa vitalité économique. L'avenir n'a de sens que si la diversification respecte l'économie et l'écologie.

## QUELLE ANALOGIE PEUT-ON FAIRE ENTRE UN SPORTIF DE TRÈS HAUT NIVEAU ET UN MAIRE DE COMMUNE SUPPORT DE STATION DE MONTAGNE ?

Un sportif de haut niveau et un Maire de station partagent plusieurs points communs : l'engagement, la persévérance, et la capacité à fédérer une équipe autour d'un projet. Tous deux doivent faire face à des défis quotidiens et se remettre en question constamment pour améliorer leur performance. Comme un sportif vise l'excellence, un Maire doit jongler entre la gestion des attentes des résidents, des touristes, et des impératifs environnementaux. Ils partagent aussi une vision de long terme : un projet de station, comme une carrière sportive, ne se construit pas du jour au lendemain, mais avec de la stratégie et beaucoup de travail.

## MA MONTAGNE

### CE QUE J'AIME PARTICULIÈREMENT À LA MONTAGNE ?

J'aime cette sensation de liberté et d'espace que l'on ressent quand on est en altitude. J'aime ce rapport direct à la force des éléments, du vent, du froid, du vertige, du spectacle tous les jours différent de cette nature magnifique.

### MON PLUS BEAU SOUVENIR MONTAGNE ?

Certainement les Jeux Olympiques d'Albertville en 1992. Participer à cet événement mondial sur mes terres, dans les Alpes françaises, a été un moment inoubliable. C'était bien plus qu'une compétition sportive, c'était un moment d'unité pour toute une région.

### MA PROCHAINE ENVIE DE MONTAGNE ?

L'envie de redécouvrir la montagne hors saison. Il y a une paix, une beauté, et une sérénité que l'on ne trouve nulle part ailleurs, et j'aimerais prendre le temps d'en profiter pleinement.

# Dossier de candidature : les futurs sites olympiques et paralympiques



LE  
GRAND  
DOSSIER

16

NOUS AVONS CHOISI D'ÉVOQUER ICI L'ENSEMBLE DES SITES RETENUS À L'ORIGINE DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE DE MANIÈRE À **DONNER LA PAROLE À TOUS LES MAIRES ADHÉRENTS DE L'ANMSM DIRECTEMENT CONCERNÉS PAR LE PROJET DE JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER 2030** DORÉNAVANT EN PHASE DE DÉVELOPPEMENT.

*Accueillir des épreuves des Jeux olympiques et paralympiques est une grande fierté pour notre commune. Grâce aux forces vives mobilisées des équipes locales aux bénévoles en passant par les acteurs économiques et au savoir-faire que Méribel a déjà démontré lors d'événements internationaux comme les Championnats du monde de ski alpin 2023, nous avons toutes les ressources pour faire de cet événement un succès ! Ces Jeux seront une occasion unique de rayonner à l'international et de partager notre passion pour le sport dans un cadre exceptionnel.*



**Thierry MONIN**  
Maire des Allues / Méribel

*Ces Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 sont un tournant. Ils seront l'illustration qu'un événement sportif international majeur et le milieu montagnard, avec toute sa force et sa fragilité, sont compatibles. Je crois aussi que ce qui nous rassemble, c'est l'exemplarité. A Briançon, ces Jeux sont l'occasion de mener des projets sans précédent comme celui de réhabiliter le Fort des Têtes, l'un des ouvrages les plus importants du 18ème siècle édifié par le marquis de Vauban. Ce joyau patrimonial servira de Village Olympique aux athlètes avant d'être habité par les Briançonnais eux-mêmes car nous devons aussi penser à l'après. Grâce à ces Jeux, et à l'image d'Albertville en 1992, notre Vallée qui attire tant de vacanciers et d'amoureux de la montagne, sera désenclavée pour fluidifier les trajets ferroviaires et routiers. Nous devons saisir cette chance historique pour avancer avec toute l'exigence et l'excellence qu'il se doit, pour faire de notre territoire une référence.*



**Arnaud MURGIA**  
Maire de Briançon

*Le Grand-Bornand, terre d'accueil du Biathlon, est heureux et honoré de prendre part à cette belle aventure qui va permettre à notre jeunesse, à nos athlètes en particulier, de vivre à domicile le rêve olympique. Ces jeux sont une occasion unique de mettre le sport et les valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme au cœur du changement pour la transition. Ils sont aussi une superbe opportunité de «booster» nos territoires, d'accélérer les politiques publiques avec des investissements pour leur futur : l'héritage que peut apporter ces jeux est essentiel. Nous croyons en cet événement comme accélérateur de projets, comme force mobilisatrice et moteur de la transition*



**André PERRILLAT-AMÉDÉ**  
Maire du Grand Bornand

*La Plagne Tarentaise, ses habitants et son équipe municipale sont particulièrement honorés de l'organisation d'épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 sur le territoire de la commune. Notre savoir-faire en matière d'accueil et d'organisation d'événements sera un atout précieux pour faire de ces Jeux une réussite pour la Tarentaise, les Alpes et toute la montagne. L'attractivité de nos territoires en sortira à n'en pas douter renforcée. D'ici là, réfléchissons collectivement aux enjeux de mobilité et de durabilité pour écrire une nouvelle page de la montagne française.*



**Jean-Luc BOCH**  
Maire de La Plagne Tarentaise

Accueillir les JOP 2030 est une chance pour notre village, cet événement va favoriser la cohésion de tous les habitants et des forces vives de La Clusaz vers un objectif fort. Nous allons tous ensemble vivre un événement exceptionnel, sur un domaine nordique magnifique au cœur du massif des Aravis. Pour La Clusaz, au-delà de l'évènement sportif, nous voulons laisser un héritage important qui contribuera à structurer l'offre touristique diversifiée du village.



**Didier Thevenet**  
Maire de La Clusaz



1992  
1968  
1924

C'est avec beaucoup de confiance et des atouts indéniables que Montgenèvre, petit village de montagne mais grande station internationale, appréhende l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Elle le fait avec le souci que l'on travaille ensemble, en accord avec notre population, aux fins de produire l'héritage qui profitera demain à notre jeunesse et à nos sportifs. Enfin, nous sommes imprégnés de notre responsabilité d'avoir à organiser des Jeux sobres, durables et à taille humaine, au cœur d'une montagne authentique et préservée.



**Guy HERMITTE**  
Maire de Montgenèvre

La signature du Premier ministre Michel Barnier de la lettre de garantie financière pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 représente une excellente nouvelle, tant pour les stations organisatrices, comme Courchevel, que pour la montagne toute entière. C'est une nouvelle opportunité de rassembler tout un territoire et de démontrer une fois de plus qu'il est possible de réaliser des Jeux olympiques durables et financièrement responsables, comme nous l'avons déjà prouvé avec succès en 1992 et plus récemment lors des Championnats du monde de ski alpin en 2023



**Jean-Yves PACHOD**  
Maire de Courchevel

Ce n'est pas sans raison que notre site avait été retenu au départ, alors il n'y a pas de raison qu'Isola ne soit pas une terre d'accueil pour 2030 ! Il y a au contraire une multitude de raisons d'organiser ces épreuves ici : l'enneigement, la qualité de nos infrastructures, le palmarès de nos champions, les investissements en cours, notre engagement en faveur de l'environnement...  
En fait, il y a 2000 bonnes raisons pour qu'Isola soit un site d'accueil pour les JO!



**Mylène AGNELLI**  
Maire d'Isola

Les JOP 2030 à Val d'Isère, c'est l'assurance de l'organisation d'épreuves populaires et durables, et une formidable occasion d'accélérer le développement de mobilités plus douces pour désenclaver toute la haute Tarentaise. Passion, savoir-faire et expérience seront au rendez-vous.



**Patrick MARTIN**  
Val d'Isère Maire de Val d'Isère



LE  
GRAND  
DOSSIER

# La gestion d'un service public par une société publique locale



## ANALYSE JURIDIQUE

18

Le mode de gestion des domaines skiables est très divers. La récente décision de Tignes de ne pas reconduire la délégation de service public avec l'exploitant, via sa filiale STGM, en est un bon exemple. Le Conseil Municipal de Tignes a décidé d'avoir recours à une **Société Publique Locale (SPL)** en vue de **gérer son domaine skiable à compter du 1er juin 2026**, soit à l'échéance contractuelle de la DSP actuelle.

### LE RÉGIME JURIDIQUE DES SPL

La création des SPL est déterminée par l'article L.1531-1, alinéa 1er du CGCT, qui précise que les collectivités territoriales et leur groupement peuvent créer « dans le cadre des compétences qui leur sont attribuées par la loi des sociétés publiques locales dont ils détiennent la totalité du capital ». Une SPL peut donc être créée par une collectivité territoriale ou un groupement, afin d'**exploiter un service public à caractère industriel et commercial**. Or la gestion du service des remontées mécaniques fait partie des SPIC. L'actionnariat est uniquement public.

Juridiquement, ce sont des sociétés commerciales de droit privé. A l'inverse d'une délégation de service public, **le capital d'une SPL est intégralement public**, constituant des Entreprises publiques locales. Ces SPL présentent plusieurs caractéristiques propres. Ainsi, **le capital de la SPL doit être intégralement détenu par des collectivités territoriales**, il ne peut y avoir aucun actionnaire privé dans l'opération. Chaque collectivité territoriale a ainsi le droit à au moins un représentant au conseil d'administration de la SPL, désigné par l'assemblée délibérante de la collectivité. Enfin, par dérogation à l'article L.225-20 du Code du Commerce, la responsabilité civile incombe à la collectivité.

Les SPL sont des sociétés de droit privé, les contrats sont donc des contrats de droit privé. Une personne privée ne peut en effet pas conclure de contrat administratif (TC, 9 mars 2015, n°3984).

Le capital social d'une SPL doit être égal à 37 000€ au moins (sauf dérogation : 225k€ pour la construction d'immeubles à usage d'habitation, et 150k€ quand l'objet est l'aménagement).

### SPL ET MARCHÉ PUBLIC : DES CONDITIONS STRICTES POSÉES PAR LA JURISPRUDENCE COMMUNAUTAIRE

Même si ces contrats sont de droit privé, ils sont considérés comme des marchés publics, soumis à ce titre au Code de la commande publique. L'intérêt principal du recours à une SPL tient du fait que sauf cas particulier, **les relations contractuelles avec les actionnaires échappent aux procédures obligatoires de mise en concurrence**.

**La volonté du législateur a été de mettre à la disposition des collectivités territoriales un nouvel outil d'intervention avec lequel elles puissent contracter librement dans le respect des règles communautaires.** On parle pour les SPL du principe du droit public de l'économie que l'on appelle la quasi-régie ou contrats in house, permettant d'écarter l'application des règles de mise en concurrence.

L'arrêt Teckal de 1999 de la CJCE a posé deux conditions cumulatives à la reconnaissance d'une relation de quasi-régie : le contrôle exercé par le pouvoir adjudicateur sur son co-contractant doit être analogue à celui exercé sur ses propres services, et le co-contractant doit réaliser l'essentiel de son activité pour la collectivité qui le détient. Ces critères sont essentiels pour respecter les règles de la commande publique.

Ce sont les articles L.3211-1 à L.3211-5 du Code de la commande publique qui précisent cette relation de quasi-régie. **Ainsi, la personne morale doit donc réaliser plus de 80% de son activité dans le cadre de tâches qui lui sont confiées par la collectivité publique. La personne morale ne comporte pas de participation directe de capitaux privés supérieure à 33%.**

Cela permet à la collectivité de conclure avec ces SPL une convention de délégation de service public sans procédures de mise en concurrence.

## Point de droit

# SPL ET DSP : APPRENDRE À DIFFÉRENCIER



## UN SOCLE COMMUN : LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

### POUR LA SPL

La SPL a comme objet l'aménagement, l'immobilier ou l'exploitation d'un SPIC.



### POUR LA DSP

La DSP n'a pas de limite quant à son objet.

LA GESTION DES REMONTÉES MÉCANIQUES ÉTANT UN SPIC, LES DEUX FORMES DE GESTION SONT POSSIBLES, SPL COMME DSP.

## DES DIFFÉRENCES NOTABLES

### POUR LA SPL

- Création par **délibération** des collectivités territoriales
- Représentation des collectivités par la **présence** d'élus au sein du Conseil d'Administration
- Président et DG nommés par les instances dirigeantes où les élus participent
- Protection spécifique des élus
- **Intervention limitée aux territoires** des collectivités territoriales actionnaires
- Maîtrise totale par les collectivités territoriales



### POUR LA DSP

- Conseil d'administration **sans** élus
- **Aucune** limite territoriale
- Le contrôle par la collectivité repose sur l'examen du rapport annuel du délégataire = **contrôle limité** du fait de l'absence d'élus dans les organes de direction

PRÉSENCE ACCRUE DES COLLECTIVITÉS DANS L'ADMINISTRATION DES SPL

- Société anonyme à **capitaux** exclusivement **publics**
- Le capital est issu à 100% des collectivités territoriales
- **Pas de mise en concurrence**



- Société de droit privé à **capitaux privés**
- Actionnaires **privés**
- **Mise en concurrence obligatoire**

OPPOSITION CAPITAUX PRIVÉS/CAPITAUX PUBLICS  
PRINCIPE DE DROIT PUBLIC : LA QUASI-RÉGIE

## VEILLE JURISPRUDENTIELLE ET RÉGLEMENTAIRE

### CJCE 18 nov. 1999, Teckal Srl c/ Comune di Viano

Un contrat de services peut être dispensé des règles de la commande publique s'il y a contrôle analogue de la part de l'autorité adjudicatrice et si l'opérateur économique réalise avec elle l'essentiel de ses activités.

### CE, 6 novembre 2013, req. n°365079

Une participation minoritaire au capital et aux organes de direction d'une SPL d'aménagement exclue l'idée d'un contrôle analogue et donc du recours à l'exception in house pour la commune adjudicatrice.

### CE, 14 février 2023, n°460527

Une SPL reste une personne morale de droit privé. Ces marchés publics ne sont pas automatiquement des contrats administratifs, sauf à agir au nom et pour le compte de son actionariat public.

Retrouvez toutes les analyses juridiques, fiches pratiques et une veille législative et jurisprudentielle sur la plateforme de l'ANMSM : [JurisMontagne.anmsm.fr](https://www.jurisMontagne.anmsm.fr)



ANALYSE  
JURIDIQUE



LABEL  
FAMILLE  
PLUS

# Comment sécuriser la promesse carte postale pour les familles l'hiver ?

LE MEILLEUR SOUVENIR DES FAMILLES PASSE PAR LE SKI MAIS PAS QUE. VIVRE ENSEMBLE DE BELLES EXPÉRIENCES, PARTAGER DES ACTIVITÉS LUDIQUES ET VARIÉES EN FAMILLE SONT AUSSI TRÈS PRÉSENTS.



## ZOOM SUR LE BAROMÈTRE FAMILLE PLUS MONTAGNE

Le label Famille Plus intervient dans le choix de la destination vacances des familles :

**Pour 44% des familles** séjournant pour la première fois en montagne contre 41% l'hiver précédent

**Pour 34% des familles** déjà venues en montagne contre 31% l'hiver précédent

*Source ANMSM-Baromètre Famille Plus montagne hiver 2023/2024. Depuis 20 ans, le Baromètre interroge à chaque saison hiver et été, près de 3000 familles pour mesurer leur taux de satisfaction et suivre les évolutions de leurs attentes. Les résultats détaillés sont disponibles sur simple demande auprès de l'ANMSM.*

**Etre labellisé Famille Plus, c'est garantir des vacances répondant aux attentes des familles en termes d'accueil, animation, tarif, services et quel que soit les événements climatiques.** Dans un contexte qui se transforme, l'offre ski et neige pour les enfants se fragilise à degré inégal selon les stations. Les offres ludiques sont parfois difficiles voire impossibles à maintenir sur le domaine skiable. Pourtant, le jardin des neiges, la piste de luge, les pistes ludiques et l'espace débutant constituent des piliers essentiels attendus par les familles et exigés par le référentiel Famille Plus. Comment s'adapter? Que faire de la promesse clients? Quelle stratégie et quel arbitrage?

Si les résultats du baromètre Famille Plus montagne hiver 2023/2024 montrent que la majorité des meilleurs souvenirs passe par la neige et le partage de l'activité ski (descente en famille, pistes familles, pistes ludiques ensemble...), **une bonne moitié des meilleurs souvenirs trouve également un ancrage fort à la nature, loin de l'environnement quotidien, le partage de moments simples en famille** (soirées famille, pistes de luge, goûter chocolat chaud, repas à la salle hors sac, jeux dans la neige...), ou encore, l'observation de ses enfants en apprentissage.

**Selon les stations, la promesse est revisitée différemment en cas de difficulté d'enneigement mais réversibilité, agilité et anticipation sont les maîtres-mots.**

Tout en pensant parcours client, il s'agit de consolider les offres en lien avec le milieu montagnard, le temps passé en altitude et le partage des activités : espace d'apprentissage, offre luge ou encore, aménagement d'aire de jeux/camp de base ludique et accessible quelles que soient les conditions d'enneigement. Les offres peuvent être déplacées en altitude en les adossant à une salle hors sacs, un restaurant, des toilettes, une arrivée de remontées mécaniques, un départ de luge...

**De véritables pôles d'attractivité ludiques voient le jour, en lien avec la montagne et accessibles en toutes conditions.** L'aménagement peut fonctionner hiver comme été, est réversible neige ou hors neige. Le pôle constitue un lieu de retrouvaille qui répond aux besoins de toute la famille. **Les remontées mécaniques deviennent alors une porte d'accès aux bons souvenirs de vacances**, ils sont un moyen pour s'extraire des nuisances urbaines. Tout l'enjeu est que cette offre marchande puisse s'intégrer aux forfaits remontées mécaniques des familles alors que leur budget vacances reste constant.

Sécuriser l'offre pour les familles implique de **construire ou revisiter son offre famille permanente ou/et facilement mobilisable afin de réduire l'écart de la promesse entre la communication et la réalité selon la météo.**



## STRUCTURER MON OFFRE AIRE DE JEUX

Les aires de jeux représentent des espaces permanents de retrouvailles qui répondent aux attentes des familles hiver comme été. Il existe aujourd'hui en montagne une grande variété d'aires de jeux aux caractéristiques très diverses.

Cependant, **un espace ludique doit faire l'objet d'une réflexion approfondie pour s'ancrer dans la réalité contextuelle de la station. Pour structurer son offre, la commission Famille Plus montagne conseille d'intégrer différentes variables** : penser implantation intérieur ou extérieur, saison neige ou hors neige ou 4 saisons, installations éphémère ou démontables ou fixes, style jeux thématiques ou jeux standards, accès payant (entrée forfait RM) ou gratuit.

Pour en savoir plus sur les aires de jeux en stations, répondre à vos interrogations, n'hésitez pas à contacter l'ANMSM qui tient à disposition une panoplie d'outils pour accompagner les stations adhérentes à l'ANMSM.

## YAPU-K AND CO, UN NOUVEAU PARTENAIRE NATIONAL FAMILLE PLUS POUR PARTIR LÉGER ET RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FAMILLES EN TERMES DE TOURISME DURABLE

Après une année test sur le territoire montagne, le **Comité National des Gestion Famille Plus a signé en 2024 un partenariat avec la société Yapu-K and co qui vise à faciliter le séjour des familles** dans les destinations labellisées mer, nature, ville et montagne. Grâce à un service durable de **location de vêtements et de matériel pour enfants** (qui vient en complément de l'offre présente déjà en station), la destination contribue à augmenter la satisfaction de ses clients avec une offre différenciante. **Des produits pensés pour les 4 territoires, saisons été comme hiver** : vêtements de ski, de randonnées, de plage, poussettes 4X4 et skis poussette, lits parapluie, parcs, chauffe-biberons, jouets, chaises hautes, siège de table, jeux de plage etc... Des tarifs sont négociés pour les stations Famille Plus. Pour en savoir plus sur la solution déclinée B to B et B to C, contact ANMSM.



## EXTRAITS DES DERNIÈRES PARUTIONS

L'ANMSM DANS  
LES MÉDIAS

france•tv

**SEPTEMBRE 2024**

Plus de 100 maires de stations de montagne appellent les pouvoirs publics à les accompagner dans l'adaptation de leurs territoires.

**SEPTEMBRE 2024**

Publié à la suite de l'Assemblée générale de l'ANMSM, qui s'est tenue à La Clusaz, l'appel des 110 Maires vise à concilier touristes et populations locales, économie et environnement, maintien des habitants et préservation de la nature.

**SEPTEMBRE 2024**

Pour maintenir une économie et faire vivre la population, les élus appellent de leur vœux l'évolution de la montagne grâce à quatre leviers : l'aménagement des stations, la diversification de l'offre et des saisons, la gestion de l'eau, l'adaptation de l'offre de transport.

**OCTOBRE 2024**

Les Maires et Directeurs de service des pistes travaillent de concert pour la prévention et la sécurité sur les domaines skiables. La proximité de leurs fonctions est telle qu'elle justifiait la tenue des AG de l'ANMSM et de l'ADSP, un moment commun sous le signe du partage.

**OCTOBRE 2024**

Alpe du Grand Serre : L'ANMSM soutient les élus et professionnels engagés dans une démarche d'adaptation au changement climatique pour maintenir une activité touristique durable et responsable en stations de montagne.

**OCTOBRE 2024**

La baisse des dotations aux collectivités et les évolutions envisagées mettent à mal les efforts engagés par les élus. Il est paradoxal de demander aux stations d'accélérer l'adaptation et en même temps de leur faire supporter d'importantes coupes budgétaires.

**L'ANMSM DANS  
LES MÉDIAS**

23

**OCTOBRE 2024**

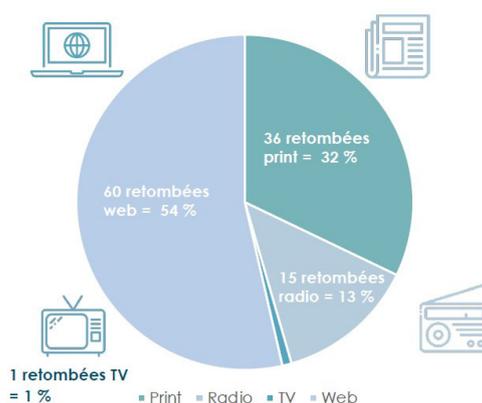
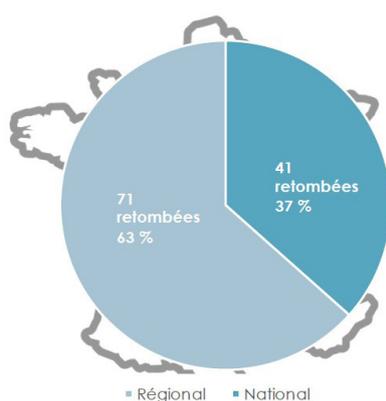
PLF 2025 : L'ANMSM alerte les pouvoirs publics sur plusieurs points de vigilance. L'association déplore la diminution des moyens alloués aux collectivités, au moment où l'accompagnement à l'adaptation des stations de montagne est plus que jamais indispensable.

**OCTOBRE 2024**

PLF 2025 : Les élus appellent de leurs vœux un accompagnement des pouvoirs publics à la hauteur des enjeux pour ne pas détruire un écosystème qui fait vivre des centaines de milliers de personnes, conclut Jean-Luc Boch.

## LES MEDIAS EN PARLENT

112 retombées presse entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre ont été recensées permettant de faire connaître très régulièrement l'action de l'ANMSM et les messages des acteurs de la montagne.

**22 SEPTEMBRE 2024**

Le Premier ministre @MichelBarnier a souhaité un ministère du partenariat avec les #territoires. De bonne augure pour les élus locaux et en particulier les #maires des stations de #montagne. Nous échangerons très vite avec la ministre

**23 OCTOBRE 2024**

[ALERTE PRESSE]  
Agenda parlementaire/ #PLF 2025  
Dotations, meublés de tourisme, énergie : les sujets d'attention pour les maires des stations de montagne

**25 OCTOBRE 2024**

Les acteurs de la #sécurité sur les domaines skiables-FNSSDS se sont réunis en AG le 24 octobre à @valloire sous la présidence de Claude Jay maire des Belleville. Plusieurs sujets évoqués : guide sécurité à l'usage des maires, formation pisteur, prévention @Interieur\_Gouv

Retrouvez les derniers numéros du journal SOMMETS :

## RETROUVEZ L'ACTU DE L'ANMSM



@anmsm



Newsletter :  
l'actualité des stations

Internet : [www.anmsm.fr](http://www.anmsm.fr)

# RÉVOLUTIONNEZ

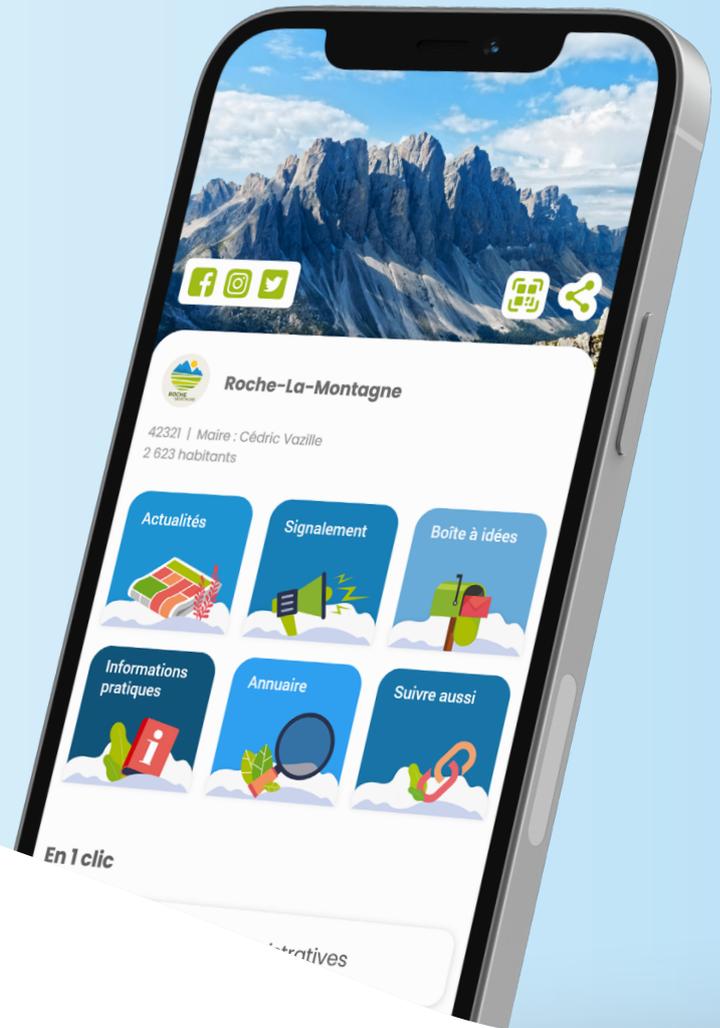
TOUTE VOTRE COMMUNICATION  
CITOYENNE avec illicity

Adaptée à vos couleurs

À votre nom sur les stores

Appli personnalisable

Appli simple d'utilisation



+ 3 000 collectivités nous font déjà confiance